

Assemblée des délégués 2010

Discours de Paolo Wegmüller, président du conseil de fondation

Chers Délégués, bien chers hôtes,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite aujourd'hui la bienvenue à notre Assemblée des Délégués organisée cette année ici, au complexe Sulzer à Winterthur. Je me réjouis d'autant plus que ce complexe de Winterthur est l'un des plus grands investissements que nous ayons réalisés dans le domaine immobilier. L'aire des anciens entrepôts avec ses nombreuses entreprises est pour notre Caisse de pension un assortiment idéal pour placer à bon escient une partie de votre avoir de vieillesse.

Ceux qui assistent régulièrement aux Assemblées des délégués savent que j'aborde toujours dans mon discours d'ouverture des thèmes actuels concernant le monde de la finance et des caisses de pensions. Cette année, je souhaite vous parler de trois sujets principaux. Tout d'abord la problématique des grandes banques, ensuite le thème de la corruption et des possibilités de corruption dans le domaine des caisses de pensions (illustré par le scandale de la Caisse d'assurance du canton de Zurich) ; et pour finir, je voudrais me pencher sur les frais administratifs des caisses de pensions. Cela a été et demeure encore un sujet important dans la presse quotidienne. Savoir qui sont tous ceux qui puisent dans l'argent des caisses de pensions.

Commençons par le thème des banques et de la crise des marchés financiers de 2008. Il me semble que la crise de 2008 n'est pas encore surmontée, mais après que les banques ont survécu à leur rendez-vous avec la mort, la normalité semble s'être réinstallée. L'UBS, tout comme les autres banques opérant au niveau international, enregistre à nouveau des milliards de bénéfices, la crise a supprimé des concurrents gênants et la politique des banques centrales avec des taux d'intérêt d'une faiblesse historique permet aux banques d'emprunter de l'argent pour pratiquement rien et d'améliorer leur marge d'intérêt sous forme de crédits.

Mark Dittli, rédacteur financier et économique, a attiré l'attention sur le problème des banques dans un article de fond paru dans le Tagesanzeiger et dans le Basler Zeitung au mois d'août, et montré comment ces problèmes sont apparus et ce que l'on peut faire pour y remédier. Je voudrais mettre en évidence les passages qui sont à mon avis les plus captivants dans cet article.

De grands professeurs et économistes tels que Niall Ferguson (qui a publié l'an dernier une histoire de l'argent très intéressante) ou Simon Johnson affirment que l'univers bancaire est aujourd'hui en pire état qu'en 2008. Les risques seraient encore immenses. Tout un groupe d'économistes, de banques centrales et d'historiens mettent en garde contre le fait de laisser à nouveau carte blanche aux banques. À leur avis, les banques sont encore de beaucoup trop grande taille et financées de façon trop risquée. Les grandes banques devraient être scindées. Un marché libre devrait enfin se réinstaller. L'organisation du marché aujourd'hui est fortement perturbée.

Il serait nécessaire que les États et leurs contribuables fassent des apports de 14 billions de dollars (selon une estimation de la Banque d'Angleterre). La nationalisation partielle des banques a ruiné les finances publiques en Islande, les dettes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont gonflées de manière menaçante. La Suisse n'a échappé que de peu à une catastrophe en octobre 2008.

Ce qui apparaît clairement aujourd'hui, c'est que les banques devraient avoir davantage de capital propre. Les banques luttent en coulisse avec acharnement contre ces propositions. L'UBS a même recherché ces jours derniers par voie d'annonces dans les journaux des lobbyistes dont la tâche sera d'influer sur le parlement à Berne en faveur des banques. Oswald Grübel a émis un avertissement à la mi-juin comme quoi des prescriptions plus sévères en matière de capital supprimeraient des emplois chez UBS et freineraient la future croissance économique. La démarche la plus extrême provient d'une personnalité et non la moindre, à savoir Eugene Fama. Le spécialiste de la finance de 71 ans, professeur à l'ultralibérale université de Chicago, déclara en juin à la chaîne de télévision CNCC : les banques qui sont « to big to fail » jouissent grâce aux garanties étatiques d'un avantage compétitif inique. Ceci crée des impulsions artificielles et pervertit le système, et n'a rien à voir avec le capitalisme. Les grandes banques devraient détenir un capital propre correspondant à 40 ou 50 % du solde de leur bilan. Les actionnaires doivent toucher les bénéficiaires, mais supporter aussi l'intégralité des pertes.

On dit, ajoute-t-il, que les grandes banques et leur structure sont un phénomène naturel. Pourtant le secteur n'est devenu ce qu'il est aujourd'hui qu'au cours des 20 dernières années. La période de 1986 à 2006 a été l'âge d'or des banques. Le système bancaire dual, c.-à-d. le système par lequel une banque ne peut pas exercer tous les types d'activités, a été raboté en plusieurs étapes. Jusqu'en 1999, il n'était pas permis à une banque commerciale de pratiquer l'investment banking sous le même toit. Tel était le cas aux États-Unis. En Europe, le modèle de la banque universelle fut inventé. Les règles sur l'obligation de détention de fonds propres pour le négoce de titres furent supprimées. Les banques commerciales commencèrent à acquérir des banques d'investissement. Le Crédit suisse acheta en 1988 les banques américaines First Boston et Donaldson, Lufkin & Jenrette. La Société de banque suisse, aujourd'hui UBS, acheta la Warburg à Londres et Dillon Read aux États-Unis. Les bénéficiaires jaillirent à flots, les bilans des banques explosèrent. En 1990, le solde du bilan de la Société de banque suisse représentait 71 % du produit intérieur brut de la Suisse. Fin 2008, ces chiffres étaient de 376 % pour l'UBS et de 218 % pour le Crédit Suisse. Les banques britanniques affichent des bilans dont le solde est cinq fois le PIB du pays. Ce chiffre était inférieur à 100 % jusqu'à la fin des années septante. De 1929 aux années huitante, la marge de profitabilité des banques était du même ordre que les bénéficiaires des sociétés dans les autres secteurs économiques. À partir de 1986, les gains des banques ont été multipliés par huit. Dans l'économie réelle, les bénéficiaires avaient été tout juste multipliés par trois.

Philipp Hildebrand, président de la direction générale de la Banque nationale suisse, déclare que l'investment banking mondial et en particulier les opérations pour compte propre des grandes banques ont constitué ces dernières années pour la Suisse des activités à perte extrêmement risquées. Le président de la Federal Reserve Bank de Dallas, Richard Fisher, explique que les grandes banques qui sont « to big to fail », c'est-à-dire de trop grande taille pour faire faillite, représentent un risque d'une ampleur intolérable pour l'économie nationale.

Mais comment les grandes banques ont-elles réussi à obtenir le privilège de la garantie d'État ? Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, le système financier occidental se voyait ébranlé à peu près tous les vingt ans par un vent de panique bancaire. C'est à cette situation que l'on doit le concept des banques d'émission. Celles-ci avaient pour but de venir en aide par des liquidités à des banques en soi solvables mais se trouvant temporairement en situation difficile. Depuis cette époque, les banques peuvent compter de manière explicite sur une garantie de liquidités de la part des banques d'émission. Après la dépression des années trente, la première assurance de protection des fonds est mise en place aux États-Unis en 1934. Ces assurances sont depuis monnaie courante partout dans le monde. Pourtant,

après la Deuxième guerre mondiale, le système bancaire connut des défaillances répétées. Les grandes banques concernées obtinrent des injections de capital public, et sur les marchés financiers régnait la certitude que les grandes banques pouvaient compter sur une garantie étatique non seulement pour leurs dépôts d'épargne, mais aussi pour l'ensemble de leurs engagements. On était de plus en plus convaincu qu'en période faste les bénéfices allaient aux actionnaires et aux employés, et qu'en période difficile les pertes étaient prises en charge par l'État.

La garantie d'État a pour conséquence que les grandes banques doivent s'acquitter pour leurs déposants d'intérêts beaucoup plus bas que les autres banques et que la valeur de ces subventions masquées représente pour les seules banques américaines 34 milliards de dollars par an.

Cette garantie étatique fait aussi en sorte que les grandes banques prennent des risques de plus en plus importants et dépassent bien souvent les limites.

Le moyen le plus simple de garantir que le bilan d'une banque soit en mesure d'absorber des pertes importantes, avant que l'État ne doive venir à sa rescousse, est un épais matelas de capitaux propres. **Il faudrait également que soient émis des Co-Co-Bonds. Les Co-Co-Bonds sont l'abréviation de contingent convertible bonds. Il s'agit d'obligations convertibles qui en cas de crise se transforment automatiquement en actions et viennent ainsi renforcer le capital propre avec lequel la banque amortit ses pertes.** Comme ces Co-Co-Bonds présentent un risque de perte accru, les banques doivent leur faire porter des intérêts plus élevés. Cela permettrait de compenser les subventions cachées perçues par les banques du fait de la garantie étatique et aurait pour objectif d'augmenter les intérêts à la charge des banques. De la sorte, des bénéfices aussi énormes ne seraient plus possibles et les bonus devraient être ramenés à des proportions plus modestes.

Mais à l'heure actuelle, les grandes banques dans le monde entier semblent avoir repris le dessus. Les nouvelles règles relatives au capital ne sont pas aussi sévères qu'elles le devraient et les périodes transitoires jusqu'à leur application sont longues. Certes l'UBS p. ex. a déjà réduit la somme de son bilan de 30 %, parce que les clients ont massivement retiré de l'argent. Mais l'UBS comme le Crédit Suisse ont toujours un capital propre beaucoup trop faible par rapport au risque qu'ils représentent et constituent donc un grand danger pour la Suisse.

Nous devons enfin comprendre que ce qui est bon pour les grandes banques ne l'est pas automatiquement pour le pays.

Je souhaite à présent aborder le scandale de corruption à la caisse d'assurance BVK de Zurich. Le gérant de cette caisse de pension a avoué avoir procédé, contre d'importants montants d'argent, des voyages onéreux et des soirées coûteuses, à des transactions de la caisse de pensions qui ont apporté à d'autres administrateurs de capitaux des commissions occultes, plus exactement des droits administratifs, à hauteur de plusieurs millions.

À mon avis, ces affaires de corruption ont pu se produire parce que la BVK était dominée par son gérant, avait confié trop de mandats de gestion de patrimoine à des tiers sans appels d'offres systématiques et sans le contrôle d'une commission d'investissement professionnelle. On négociait des transactions avec des personnes proches et des titres peu liquides dont il était possible de manipuler les cours et les fonds.

Ce qui permet de répondre tout de suite à la question de savoir si ceci pourrait aussi se produire dans notre Caisse de pension. Les membres de notre Conseil de fondation tout comme la direction doivent déclarer chaque année si leur activité leur a permis de percevoir des sommes qu'ils n'auraient pas touchées sans cela. P. ex. des honoraires de conseiller de gestion de la part d'une S.A. dans laquelle la Caisse de pension détient des actions. Ou si des sommes d'argent ou d'autres présents tels que des voyages ont été consentis. Nous n'avons donné que trois mandats de gestion du patrimoine. Les trois administrateurs doivent expliquer une fois par an devant la commission d'investissement élue à cet effet comment ils ont travaillé. Nous aussi avons des placements difficiles à liquider, comme la manufacture de tapis Ruckstuhl AG à Langenthal. Mais c'est parce que nous sommes convaincus par ses produits.

Les frais administratifs peuvent être un indice de versements occultes. Parce que ce type de dessous de table est débité sous forme de provisions de la Caisse de pension. À la BVK, ils étaient cinq fois plus élevés qu'à la caisse de pensions de Bâle-Ville, qui gère un patrimoine équivalant à la moitié [de celui de la BVK].

Nous aussi avons le problème des sociétés qui appellent toutes les semaines pour nous vendre des produits financiers. Ces appels passent par la direction mais moi-même, en tant que président, je reçois d'innombrables demandes et requêtes pour l'achat de produits financiers. Les fonds des caisses de pension donnent lieu à une lutte acharnée. C'est pourquoi il est tellement important que nous ayons à la Fondation une situation claire, des structures claires, et un contrôle de gestion honnête à tous les niveaux.

Une transparence radicale serait le meilleur remède contre la corruption et le maquillage des frais administratifs.

Cette année, nous avons à la Fondation Abendrot déterminé avec exactitude combien nous coûtent nos mandats de gestion du patrimoine et de gestion immobilière. Nous avons confié des mandats de gestion d'actifs à trois banques, à la banque Sarasin pour des actions et des obligations Monde, à la banque Vontobel pour des actions Monde et à la banque Julius Bär (qui a racheté la banque ING l'an passé) pour des obligations Monde.

Notre mise au point a fait apparaître que nous payons à la banque Sarasin, qui est notre banque maison, un total de 0,2 % de frais sur une valeur de 390 millions de francs en actions et obligations. C'est une valeur incroyablement faible. Les banques Vontobel et Julius Bär sont dans la norme entre 0,45 et 0,6 %. Les seuls frais administratifs des gestions immobilières s'élevaient en 2009 à 410'000 CHF. À cela s'ajoutent encore les coûts de notre agence ici et ceux de la révision des administrateurs immobiliers, soit un total de 150'000 CHF pour les biens immobiliers en présence. Compte tenu de la valeur comptable des biens immobiliers de 202 millions de francs, ceci correspond à un taux de 0,28 %. Nous pouvons donc prouver que les fonds qui nous sont confiés sont gérés à des taux extrêmement avantageux. Votre épargne n'est donc pas diminuée par des frais administratifs exagérés.

À part cela, les caisses de pensions sont encore pleine guerre de religion pour ce qui est des placements alternatifs. Les placements alternatifs ne sont pas, comme vous pourriez le penser, des placements durables, mais des Hedge Funds, du Private Equity et des produits financiers sur les matières premières.

Comme le rendement des obligations est devenu très mince et que les actions sont encore risquées, tout le monde nous affirme que c'est le bon moment pour investir davantage dans ce type de produits. De nombreux établissements financiers commercialisent à grand renfort

ces catégories, qui leur permettent de réaliser d'importants bénéfices sous forme de droits administratifs. Comme les revenus de ces placements n'ont pas toujours été au rendez-vous par le passé, les esprits divergent sur ces produits dans le monde des caisses de pensions. Les frais des Hedge Funds sont en général de l'ordre de 4 % à 8 %. Réaliser ici encore un rendement paraît difficile.

Certaines caisses de pensions ont fait de bonnes expériences avec ces produits. Nous sommes sceptiques. Nous avons investi actuellement environ 9 millions de francs dans ce type de placements. Cela correspond à peu près à 1,3 % de nos placements totaux. Il s'agit essentiellement de notre investissement immobilier à l'étranger. Et Dieu sait qu'il s'est plutôt mal passé.

Pour terminer, jetons un coup d'œil sur 2010. Les marchés des actions sont encore agités. Le franc suisse monte et monte encore. Les intérêts sont à près de zéro pour cent. Et notre performance au cours du premier semestre 2010 s'élève encore à 0,64 %, une bonne valeur si l'on se compare à d'autres caisses de pensions. Le taux de couverture s'élève à env. 104,9 %. Comme je l'ai déjà dit, la crise n'est pas encore surmontée. J'espère que nous pourrons réaliser une performance encore plus satisfaisante au deuxième semestre 2010. Mais cela reste difficile.

Pour ce qui est des autres aspects de la vie de notre Fondation, nous en avons rendu compte de manière détaillée dans le rapport annuel, et Eva Zumbrunn développera encore le sujet dans son intervention. Je mets donc fin ici à mon exposé. Je remercie chaleureusement pour leur travail les collaborateurs de la Fondation Abendrot et les membres de ses organes.